

## Synthèse de l'article de la Tunisie

### **OUTIL : « Guide de l'alternance travail-études »**

Le Centre de formation sectorielle Menzel Bourguiba en Tunisie a adopté le *Guide de l'alternance travail-études* comme outil clé de liaison pour toutes les formations en alternance travail/études.

Les principaux éléments contenus dans le guide comprennent :

- l'engagement tripartite ;
- les compétences visées et leur évaluation ;
- les missions en entreprise ;
- mes activités au centre de formation ;
- mes activités en entreprise ;
- la fiche d'évaluation périodique de l'entreprise ; et
- le suivi de l'apprenant en entreprise.

Le guide permet à tous les acteurs – apprentis, maîtres d'apprentissage, centres de formation et entreprises – d'obtenir, tout au long de la formation :

- la présentation des différents acteurs (apprenti, employeur, formation, équipe pédagogique, etc.) et leurs coordonnées ;
- toutes les informations pertinentes relatives à l'enseignement/la formation, notamment les horaires et le calendrier des cours, la synthèse du programme pédagogique, l'état d'avancement des travaux sur les deux lieux de formation – en théorie (au centre de formation) et en pratique (dans l'entreprise) ; et
- un espace dédié au suivi de l'apprenti à l'aide des évaluations du tuteur du centre, du maître d'apprentissage, des rapports intermédiaires, des évaluations, des informations sur le diplôme, des examens passés et de leurs résultats.

L'outil peut être considéré comme une source permanente d'informations pratiques concernant les droits et devoirs de l'apprenti, l'organisation des cours et de la formation en entreprise et les formateurs. Il s'agit également d'un « outil de dialogue », car il fait clairement référence au contrat de formation entre l'apprenti, l'employeur/l'entreprise et le centre de formation.

Le guide constitue un « terrain d'entente » pour toutes les parties prenantes en ce qui concerne le contrat de formation et garantit l'échange continu d'informations entre elles. L'organisation complète et détaillée de l'outil permet d'aligner la formation sur les besoins liés au travail (dans l'entreprise) et sur la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis du stagiaire/apprenti, sous le contrôle du centre de formation. Le guide est un outil pratique pour la mise en œuvre de la relation tripartite car il facilite les ajustements nécessaires à la formation à tout moment.

Chaque apprenti qui reçoit un exemplaire du guide aura la possibilité de :

- se familiariser avec les concepts et techniques liés à son emploi en particulier ;
- appliquer les compétences acquises lors de la formation à des actions concrètes dans le monde réel du travail ;
- développer des habitudes de travail, l'esprit d'entreprise et le sens des responsabilités professionnelles ; et
- acquérir des connaissances sur l'organisation des entreprises, le secteur et le marché du travail.